NAÂMA

Campagne de sensibilisation sur les mines antipersonnel

L'Association du 14 mars des handicapés de Naâma mène depuis quelques jours une campagne de sensibilisation et d'explication sur les risques et les conséquences des mines antipersonnel. Une action qui cible les élèves des établissements scolaires des différentes communes de la wilaya.

L'on dénombre au niveau de la wilaya de Naâma plus d'une cinquantaine de morts et quelque 170 cas de handicapés à vie à différents stades, atteints depuis l'enfance par ces armes sans maître ; or, en Algérie les statistiques arrêtées au mois de mars 2010 font état de 2 329 morts et 3 236 blessés.

Il existe encore quelque 3 millions de mines antipersonnel éparpillées sur les bandes frontalières Est et Ouest connues sous l'appellation sinistre de lignes Challe et Morice. La ligne Morice, du nom du ministre de la Défense à l'époque André Morice, d'une longueur de 460 km, a été constituée avec du fil barbelet à partir de juillet 1957 sur la bande frontalière avec la Tunisie, tandis que la ligne Challe, du nom du général Maurice Challe, commandant en chef en Algérie de 1958 à 1960, d'une longueur de 700 km, a été consitutée le long de la frontière avec le Maroc.

Photo : DR

Quelque 11 millions de mines ont été disséminées sur les deux lignes est-ouest, dont 8 millions ont été détruites par les éléments de l'ANP depuis 1962. Notons aussi, que conformément au traité d'Ottawa ratifié par plus de 120 pays (dont l'Algérie) en décembre 1997, portant destruction des mines, l'Algérie a procédé à plusieurs opérations de destruction de son stock.

Ces engins de la mort hérités de l'ère coloniale continuent donc, 50 ans après l'indépendance, à alourdir le bilan des victimes de guerre ; une machine à tuer qui menace à nos jours les populations de certaines localités de la région et surtout les enfants, ces innocents, objet de la campagne de sensibilisation initiée par l'Association du 14 mars.

B. Henine

FUITES D'EAU À SOUK-AHRAS

Un casse-tête

Si le problème des restrictions d'eau ne se pose plus au niveau du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras, les fuites d'eau sont, par contre, un véritable casse-tête pour les responsables.

Il faut le dire, le bricolage, les piquages illicites et la proximité des conduites d'assainissement avec celles de l'AEP sont avancés comme étant les causes de ce problème, sans compter la vétusté du réseau d'AEP.

Une situation qui laisse présager le pire avec les risques de cross-connexion si des mesures ne sont pas prises par l'Algérienne des eaux et la direction de l'hydraulique.

Dans les cités Illaouia, Bendada, Cnep, ou la rue Arrireche-Abdelatif, l'eau coule à flots, et les services concernés continuent de faire dans le bricolage.

Barour Yacine

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU MAGHREB

L'implant auditif du tronc cérébral aujourd'hui à Blida

Le service ORL de Blida pratiquera pour la première fois en Algérie, voire au Maghreb, l'implantation auditive du tronc cérébral, avons-nous appris auprès du professeur Yahia Rous.

Cette opération, qui aura lieu aujourd'hui au CHU Frantz-Fanon de Blida, se déroulera en présence de professeurs de l'hôpital de Beaujon, France. Le patient sur lequel sera effectuée cette intervention est âgé de 22 ans et a perdu l'audition suite à une méningite qui a lésé les noyaux cochléaires du tronc cérébral, nous dit-on.

Une deuxième intervention se pratiquera le lendemain sur un autre patient présentant les mêmes symptômes.

L'implant auditif du tronc cérébral, nous précisera le Pr Rous, consiste à placer sur le cerveau un récepteur qui ressemble à celui de l'implant cochléaire, lequel est relié à un microphone externe.

Il y a lieu de souligner que cette chirurgie se pratique généralement, insistera le Pr Rous, sur les patients qui souffrent de neurofibromatose de type 2.

A noter enfin que le service ORL du CHU de Blida, a à son actif, sous la férule du Pr Yahia Rous, chef de service, plusieurs dizaines d'implants cochléaires.

M. B.

CITÉ DES 39-LOGEMENTS DE AZZABA (SKIKDA)

Un court-circuit provoque un incendie

Un incendie a été signalé, jeudi vers 23h30, au bloc n°3 de la cité des 39-Logements (ZHUN).

On ne déplore, heureusement, aucune perte humaine, hormis l'évanouissement d'une jeune fille évacuée en urgence vers l'établissement hospitalier de Azzaba.

Selon des sources concordantes, les flammes se sont propagées jusqu'au 4e étage provoquant une panique indescriptible.

Les membres des familles habitant le 1er étage ont tenté de s'enfuir par-dessus les locaux commerciaux du rez-de-chaussée.

Par mesure sécuritaire, les familles ont passé la nuit dans une aire de jeux à la cité 1 000-Logements. Au moment où nous écrivions ces lignes, les familles ont regagné leurs demeures. La cause à l'origine de l'incendie serait un court-circuit ; l'installation électrique de l'immeuble et les compteurs ont été calcinés, heureusement que le réseau du gaz a été épargné.

On apprend également qu'une altercation a failli éclater entre l'officier de police et l'agent de permanence de la direction de distribution de Skikda (ex-Sonelgaz), le premier reprochant au deuxième d'avoir intervenu tardivement (une cinquantaine de minutes après le drame) et d'être absent de son bureau au moment des faits.

Actuellement, une entreprise privée procède à l'installation des compteurs et à la réparation des dégats.

Zaid Zoheir

IL VOULAIT DÉFENDRE SON FRÈRE

Un jeune de 24 ans froidement assassiné

Un jeune homme de 24 ans a été froidement assassiné dans la nuit de vendredi à samedi, à Blida, au moment où il voulait défendre son frère, agressé par un groupe de voyous.

En effet, la victime, nouvellement mariée, revenant d'un footing a trouvé son frère ensanglanté. En voulant connaître les raisons de cette provocation, l'un d'eux sortit un couteau et le lui enfonça dans le cœur.

Transférée à l'hôpital, la victime décédera, laissant une veuve enceinte.

En deux mois, une dizaine de meurtres ont été recensés à Blida.

M. B.